



## **APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2021-010** **RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER 2021**

### **DEMANDE DE SOUMISSIONS**

La VILLE D'ESTÉREL demande des soumissions pour la réfection de chaussée sur différentes rues dans la Ville d'Estérel. Les rues sont les suivantes :

- Avenue des Pics
- Place des Pinsons
- Place des Piverts
- Avenue d'Arles
- Avenue d'Amiens
- Avenue des Grives
- Place des Grives
- Avenue des Mésanges
- Avenues des Alouettes (**option**)
- Place des Pluviers (**option**)

### **DOCUMENTS**

Les plans et le cahier des charges ainsi que la formule de soumission peuvent être consultés ou obtenus auprès du bureau du système électronique d'appel d'offres (SÉAO), à partir **du mercredi 31 mars 2021**, selon les modalités et les coûts indiqués sur le site du SÉAO à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca).

Seules seront considérées aux fins d'octroi de contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la loi sur le bâtiment (RLRQ, c. B. 1. 1). Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de SÉAO sont admis à soumissionner, à défaut, la soumission sera rejetée automatiquement.

Pour être valable, chaque soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous la forme d'un chèque visé, tiré d'une institution financière ou d'un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance apparaissant au tableau de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour une somme égale à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, incluant les taxes, sans tenir compte des rues en options, le tout payable à l'ordre de la Ville d'Estérel.

Ce cautionnement devra être valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

De plus, la soumission devra être accompagnée d'une lettre de consentement émise par une compagnie d'assurance apparaissant au tableau de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), garantissant l'émission, en faveur de la ville d'Estérel, d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services si le soumissionnaire devient l'adjudicataire. Chacune des garanties doit correspondre à 50 % du montant de la soumission incluant les taxes, sans tenir compte des rues en options.

### **CLAUSE DE RÉSERVE**

La Ville se réserve le droit de retenir l'option de l'avenue des Alouettes ou de la Place des Pluviers ou les deux, de manière à ce que ces travaux fassent partie du contrat. La plus basse soumission conforme sera déterminée en ajoutant au montant total du RÉSUMÉ / BORDEREAU DES QUANTITÉS le coût des options retenues, s'il y a lieu, toutes taxes incluses.

La Ville se réserve entière discrétion quant aux choix des rues ou des options soumises.

La Ville d'Estérel ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

### **RÉCEPTION**

Les soumissions, présentées dans des enveloppes scellées et bien identifiées, devront être reçues physiquement à l'adresse du maître de l'ouvrage **avant le 19 avril 2021, 15 h 30**, où elles seront ouvertes publiquement par la suite.

#### **MAÎTRE DE L'OUVRAGE : VILLE D'ESTÉREL**

M. Luc Lafontaine, directeur général  
115, chemin Dupuis  
Estérel (Québec) J0T 1E0  
téléphone : 450-228-3232

#### **MAÎTRE D'ŒUVRE : ÉQUIPE LAURENCE INC.**

M. Alexandre Latour, ing.  
733, chemin Jean-Adam  
Piedmont (Québec) J0R 1R3  
téléphone : 450-227-1857